1918 - 2018 – N°1 – Centennal

Mardi 12 novembre 1918

Gazette de Vincennes

Journal Municipal

Abonnements : **6 fr.** par an.
PUBLICITÉ : PRIX À FORFAIT
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

A nos lecteurs
« La Gazette de l'Est Aux Poilus ses Amis »

Administration et rédaction
Rue de Fontenay, 53 bis - Tél. Vincennes 357
Directeur-fondateur : Charlotte Libert-Albanel

L'armistice est signé La France est victorieuse

Si la paix n'est pas encore protocolairement ratifiée, elle est faite. Et elle l'est dans des conditions qui placeront notre beau pays au rang qui lui convient dans la future Société des Nations.
Gloire donc à la France et gloire à la République qui a sauvé la France.
Gloire aussi à Georges Clemenceau, l'organisateur de la victoire, au maréchal Foch, le génial dompteur des hordes allemandes et à tous ces soldats de la plus grande armée qui ait jamais existé au monde !
La Gazette de l'Est : 17 novembre 1918

À NOS LECTEURS :

Cet éditorial aurait pu être signé par mon prédécesseur, Henri Verluise (1868-1939) qui fut maire de Vincennes de 1904 à novembre 1919 et eut ainsi la charge difficile d'être premier édile pendant la Grande Guerre. Il dut gérer la détresse économique et émotionnelle de la plupart des familles vincennoises, la longue cohorte des morts, des blessés, des mutilés, des veuves et orphelins, le tout sur fond de pénurie et de rationnement, dans un environnement marqué par l'omniprésence des militaires. Il fut nommé, au sortir du conflit, chevalier de la Légion d'honneur. On notera que son épouse, cheville ouvrière de la Croix-Rouge française locale en tant que présidente de l'association des Dames française, reçut également cette distinction.

Dans le contexte du centenaire de l'Armistice, La Gazette de Vincennes va donner l'occasion aux Vincennois de 2018 de mieux appréhender le quotidien des Vincennois de 1918. Extraits d'articles de La Gazette de l'Est*, articles rédigés « à la manière de » et textes et images de contextualisation vous permettront, je l'espère, de mieux comprendre l'atmosphère locale en 1914 et en 1918. Le lecteur de 2018 sera sans doute frappé par la tonalité générale des articles de l'époque fortement marquée par un patriotisme revanchard indissociable de la période mais aussi par une formidable solidarité.

Le centenaire de l'Armistice à Vincennes c'est aussi un programme** d'animations destinées à tous les publics et qui ont débuté dès la mi-septembre pour atteindre leur point d'orgue le 11 novembre : conférences, visites découvertes, expositions, projections, concerts… Toutes ces animations, qui ont reçu le label de la Mission du Centenaire, ont pu être concrétisées grâce à l'investissement fort des associations à caractère patriotique et culturel, des jeunes du Carré, du Conseil des Jeunes et des espaces Jeunes ainsi que des services municipaux sous la houlette de Gilles Pannetier, adjoint au maire. Que tous en soient remerciés.
Bonne lecture !

Charlotte Libert-Albanel
Maire de Vincennes

*On notera que La Gazette de l'Est était un journal d'opposition. La collection de la Gazette de l'Est de 1914 à 1918 appartient aux fonds de la Société des Amis de Vincennes, fonds conservés par les Archives municipales.
** programme que vous pouvez retrouver sur vincennes.fr

La guerre est finie !

À la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois, de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues ! Un armistice, signé dans un wagon du train affecté au Maréchal Foch, placé dans la clairière de Rethondes, a mis fin à ce que l'on nommait depuis 1915 la Grande Guerre. L'annonce du cessez-le-feu sur le front, par sonnerie de clairon, a donné naissance à des scènes d'émotion, de fraternisation, d'immense soulagement. Les soldats n'osaient y croire. La nouvelle à peine connue, la liesse populaire s'est répandue sur l'ensemble du territoire. Comment ne pas rejoindre notre confrère Alfred Capus membre de l'Académie française, qui a écrit dans l'édition du 12 novembre du Figaro : « L'armistice est signé. Les canons et les cloches l'ont annoncé hier matin à toute la France. Le carnage finit par l'éclatante victoire de nos armes et par la défaite irrémédiable de ceux qui l'avaient prémédité, organisé, voulu. Les morts vengés par la victoire, voilà ce qui est digne d'être appelé la justice. Ce sentiment a cela de beau et fort qu'il n'empêche pas les cœurs de bondir d'allégresse mais qu'il laisse à l'esprit la gravité que tant de deuils et de ruines n'effaceront pas de longtemps ».
Au-delà de la joie de la victoire, c'est le soulagement que les populations ont exprimé en cette journée glorieuse : soulagement de ne plus avoir à lire les listes de soldats morts, disparus, blessés, soulagement de ne plus attendre dans l'angoisse la visite du maire et du curé. Partout en France, des plus petits villages aux plus grandes villes, les cloches ont sonné à toute volée. Une foule parisienne ivre d'émotion et de joie a vibré quand Marthe Chenal, l'égérie des Poilus, a entonné la Marseillaise depuis l'Opéra Garnier. La Soprano avait d'ailleurs enregistré l'hymne national dès décembre 1915 dans les studios vincennois de Pathé. À Vincennes comme partout dans le pays, l'annonce de l'armistice a déclenché une liesse collective comme jamais notre commune n'en avait connue. En témoigne ce défilé de la victoire, filmé dans les rues de ville par un groupe d'opérateurs cinématographiques de l'armée américaine basé à l'usine Pathé.

Vers la fin des restrictions ? …

Maintenant que les hostilités ont cessé, quel sera l'avenir pour notre commune ? En 1914, il était question d'agrandir l'hôtel de ville et de construire un quatrième groupe scolaire. Mais quel est l'état de nos finances publiques ? Car cette guerre nous aura coûté cher. Pour faire face aux dépenses de guerre, mais également pour assurer le ravitaillement de nos concitoyens, Vincennes, comme bon nombre d'autres communes, aura dû recourir à l'emprunt et se trouve aujourd'hui en situation de surendettement, malgré l'émission à plusieurs reprises de bons communaux. L'argent manque, malgré la création d'une monnaie de nécessité de 20 centimes, émise par l'Union commerciale et industrielle de Vincennes dans le contexte de la lutte contre la vie chère. Les plus fragiles d'entre nous ont souffert de la faim, malgré l'allocation allouée aux chômeurs vincennois afin de ne pas être soumis « à une distribution de bienfaisance ayant toute les apparences d'une mendicité légale ». À noter ce beau geste d'un généreux donateur qui a permis de maintenir la cantine maternelle locale, destinée aux femmes enceintes et à celles qui allaitaient. Nous avons été rationnés et la consommation de certaines denrées alimentaires fut limitée. Ainsi depuis le mois de juillet 1917, la vente de viande est proscrite le mardi sur les marchés et malgré de mauvaises récoltes (dès 1915), il aura fallu attendre la fin de l'année 1917 pour que la carte de pain soit enfin introduite.
Et ce n'est qu'en janvier 1918 que le principe fut étendu aux autres denrées (farine, viande, lait, pétrole, sucre…).
Combien de temps encore serons nous rationnés ? Pourrons nous manger du sucre à notre guise en 1921 ? Devrons nous encore longtemps voir les prix flamber en raison du développement du marché noir ? Heureusement que les bonnes pratiques d'économie nous permettent de disposer aujourd'hui de pommes de terre cultivées dans les terrains du nouveau cimetière, récemment aménagé (1912). Devrons nous encore longtemps nous rendre dans les dépôts de charbons de la rue Defrance, de la rue de la Liberté, de la rue de l'Eglise ou encore de la rue Diderot où la municipalité stocke et revend le charbon au prix de revient. Car nous avons eu froid ces derniers hivers, quand la Seine a gelé, interrompant les livraisons fluviales. Avec de 30 à 50 kg par mois d'hiver pour les stocks municipaux, nous n'avons pas pu nous chauffer à notre guise. Bien sûr nous avions des possibilités - restreintes - de nous procurer des quantités supplémentaires chez les marchands de charbon, mais à quel tarif !

11 Novembre dans les rues de Vincennes - Coll. archives municipales

Liberté - Égalité - Fraternité — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE VINCENNES

CARTES D'ALIMENTATION

Pour le 4me Trimestre 1918

CARTES DE CHARBON

Pour l'Hiver 1918-1919

TICKETS de PAIN, ESSENCE et PÉTROLE

Pour Octobre

Le Maire a l'honneur d'informer les habitants que le renouvellement des Cartes d'alimentation et la délivrance des Cartes de charbon pour l'hiver 1918-1919 et des tickets de pain, d'essence et de pétrole pour le mois d'Octobre aura lieu dans les locaux ci-après désignés les SAMEDI 28, DIMANCHE 29 et LUNDI 30 SEPTEMBRE de 8 heures du matin à 6 heures du soir sur la présentation des cartes d'alimentation actuellement en usage, ainsi que des cartes de charbon de l'hiver 1917-1918.

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Changement d'Age. — Les consommateurs qui, au 1er octobre 1918, atteindront les âges de 3 ans, 13 ans ou 60 ans (y compris ceux ayant déclaré être âgés de 59 ans lors de l'établissement de la première carte) DEVRONT PRODUIRE UNE PIÈCE D'ETAT CIVIL.

Changement de Situation. — Les consommateurs de la catégorie A (adultes) qui demanderont leur classement dans la catégorie T (travailleurs) devront produire une déclaration signée indiquant la profession qu'ils exercent appuyée d'un certificat patronal légalisé.

Travailleurs de la Terre. — Les consommateurs des catégories J (âgés de 11 ans au moins) T et V (vieillards) qui se livrent personnellement et professionnellement aux travaux de la terre seront transférés d'office dans la nouvelle catégorie C (cultivateurs).

Les consommateurs de la catégorie J âgés de 11 ans au moins devront produire un certificat de l'employeur attestant la nature des travaux agricoles exécutés par l'enfant à son service.

Militaires. — Il sera délivré une Carte d'alimentation :

1° Aux officiers qui en feront la demande ;

2° Aux sous-officiers et hommes de troupe qui produiront un nouveau certificat de leur chef de corps ou d'unité attestant expressément qu'ils ne reçoivent pas de vivres ou de pain de l'autorité militaire.

Réfugiés. — Les réfugiés des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne et de la Marne, qui ont été évacués depuis la délivrance des cartes actuellement en service et qui ont fixé leur résidence dans la commune devront, pour en obtenir le renouvellement, s'adresser à la Mairie en remettant leur carte actuelle et après en avoir détaché les coupons encore valables.

Ouvriers Etrangers. — Les ouvriers étrangers qui ont reçu leur carte actuelle dans les postes-frontières ont les mêmes formalités à remplir que les réfugiés.

Pour tous les renseignements (changements de résidence, pour les suppléments de pain, etc.), s'adresser à la Mairie, Bureau de la Carte d'alimentation.

Vincennes, le 19 Septembre 1918.

Le Maire,
Henri VERLUISE.

LOCAUX OU AURONT LIEU LES DISTRIBUTIONS :

ÉCOLE DE L'OUEST — RUE DE L'ÉGALITÉ

ÉCOLE DU NORD — RUE DE LA LIBERTÉ

ÉCOLE DE L'EST — RUE DIDEROT

Imprimerie BLANC et BRANE, 3, Rue du Midi, Vincennes, Téléphone 27.

Coll. Archives municipales

Il y a 4 ans
Souvenons-nous

Le quotidien de Vincennes

« Le plus jeune engagé

C'est M. Paul Levivier, 17 ans et 25 jours, qui s'est engagé la semaine dernière au 26e chasseurs, à Vincennes, avec son frère Jacques, âgé de 19 ans ; son frère ainé Jean, qui a 23 ans, est sous-lieutenant au 17e bataillon de la même arme.
Bravo à cette famille de braves vincennois.
[Paul est mort pour la France, tué à l'ennemi le 7 octobre 1916 à la ferme de Bois-L'abbé (Somme) ; Jean est déjà mort lorsque l'article paraît, tué à l'ennemi à Doncières dans les Vosges le 26 août 1914. Son acte de décès ne sera transcrit qu'en juillet 1916]
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914.

« Honneur aux Dames françaises

Le général Duménil, commandant l'artillerie du 21e corps d'armée a adressé à M. le Maire la lettre datée de Jaules, 15 août 1914 : Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien faire savoir au Comité des Dames françaises qui, au mois de mars dernier, offrait des drapeaux aux 12e et 59e régiments d'artillerie, que ces drapeaux ont reçu glorieusement le baptême du feu en terre d'Alsace, et pour leur début, ont fait reculer l'ennemi terrorisé.
L'honneur en revient en partie évidemment à celles qui, prescientes de l'avenir, nous donnaient, à notre départ, ce si précieux gage d'encouragement.
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

« Les Dames françaises

On nous apprend que le Comité vincennois de l'Association des Dames françaises n'est pas resté inactif.
Depuis l'ouverture des hostilités deux hôpitaux auxiliaires ont été créés ; le premier installé à l'institution Girard, rue de Fontenay, dispose de 75 lits, et le second, établi à l'institution Guibé, rue de Montreuil comprend 25 lits. Nos blessés sont admirablement soignés.
Nous croyons savoir qu'un troisième hôpital sera incessamment aménagé avenue des Charmes.
Toutes nos félicitations au Comité vincennois pour l'activité qu'il déploie en ces heures tragiques que nous traversons.
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

« Déposez vos armes

Un avis du Préfet de police invite tous les citoyens à déposer dans leur mairie toutes les armes dont ils pourraient être détenteurs et qui seront transportées au fort de Vincennes. Chaque arme portant mention du nom de son possesseur.
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

Echos Commerces

C'est toujours « Paris-Tailleur »,

9, rue de Montreuil à Vincennes que nous recommandons à nos aimables Vincennoises pour l'élégance et le bon goût de ses modèles. Nos charmantes lectrices trouveront dans ce magasin un grand choix de très beaux manteaux et costumes-tailleurs, robes de ville et d'intérieur, imperméables en gabardine, jupes, jupons, corsages, combinaisons, etc…

Le magasin est ouvert le dimanche de 10 à 5 heures.

Mademoiselle ZECCA

professeur de piano, 14, rue Villebois-Mareuil de retour de Nice, informe ses élèves qu'elle a repris ses cours

depuis le 15 octobre

La vie Chère

cours actuels :
des pommes de terre : 0 fr. 25
haricots blancs (suisses) 1 fr. 60 le litre
flageolets 1 fr 90 et 2 fr. le litre

Petites annonces

Pour fin de guerre,
chef d'industrie, ingénieur, belle situation à Paris, 43 ans, veuf avec nombreuses famille, épouserait personne 35 à 40 ans, religion catholique, sans parents, tenant commerce ou ayant aisance.
Ecrire Noquet, 15, rue Nollet, Paris.

Pharmacie du Château fondée en 1826.
35, avenue de la République, 35 Vincennes.
Exécution scrupuleuse des ordonnances. Prix modérés. Spécialités et eaux minérales, bandages et accessoires.
Ch. Benoit 7, avenue du Château, Vincennes
Téléph. 383

P. Garbaccio mécanicien diplômé.
Réparation de machines à coudre de tous systèmes. Achat et vente.
10, rue du Midi (au 2me) Vincennes

Bon linotypiste,
homme ou femme, pouvant conduire machine sans mécanicien demandé pour Vincennes. Place stable.
S'adresser bureau du journal.

Plusieurs lecteurs demandent des pavillons à acheter de 20 000 à 40 000 francs. Prière à vendeurs de vouloir faire leurs offres au bureau du journal.
Urgent.

PHARMACIE DU MIDI

L. Devilliers
Ancien chef de Laboratoire à l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Pharmacien de 1re classe
Ancien Interne des Hôpitaux - Lauréat de l'Ecole Supérieure de Paris
Prix Henri Buignet - Prix Lebeault
17, Rue du Midi.
VINCENNES
Téléph. 254

EXÉCUTION SCRUPULEUSE DES ORDONNANCES
MÉDICAMENTS DE IER CHOIX
Droguerie, herboristerie, Accessoires
Spécialités et Eaux Minérales
Analyses Chimiques et Bactériologiques, aux prix les plus réduits

Propos du Vieux Vincennois

Les articles que je publie sous cette rubrique m'ont valu l'avantage de recevoir plusieurs lettres de nos concitoyens. […]

ARMISTICE

A Vincennes, il fut accueilli comme partout ailleurs du reste, avec le plus grand enthousiasme. Les drapeaux préparés pour ce grand jour sortirent comme par enchantement dès l'annonce de la bonne nouvelle et en un clin d'œil le pavoisement était fait. Combien ce jour-là ne purent trouver à acheter des drapeaux ? Ils furent nombreux […]. Mais combien étaient heureux ceux qui avaient pu arborer les drapeaux français et alliés ! Ils les contemplaient jalousement et ils s'endormirent tout joyeux d'avoir pu célébrer le jour même la grande victoire. Pour beaucoup la joie fut de courte durée, car mardi matin les drapeaux avaient disparus, des mains crapuleuses les avaient enlevés et transférés probablement là où la veille il n'en existait pas. Devons-nous rire de ces actes de brigandage ? […] »
La Gazette de l'Est, 17 novembre 1918

Que dira le vieux Vincennois dans 100 ans ?

La rédaction de la présente Gazette a demandé au vieux piéton vincennois que je suis d'y rédiger un billet d'humeur. Fort de cette aimable proposition, j'ai laissé courir mes pensées pour tenter d'imaginer ce que pourrait être Vincennes dans un siècle.
La guerre finie, la France et ses alliés victorieux, ce qui s'ouvre devant nous, c'est un monde de paix et de progrès, la chose est certaine ! Oubliés, les bombardements et la menace des canons : et ce n'est pas faire injure aux tragédies que nous avons vécues que de nous pencher sur les petites choses du quotidien qui augurent de jours meilleurs. Tenez : quel bel espoir que de savoir qu'aux usines Pathé, les ouvrières qui confectionnaient il y a quelques mois encore des lunettes de protection contre les gaz vont pouvoir y laisser places aux rêveries du cinématographe…
Les choses changent si vite. Vincennes il faut le dire n'est plus tout à fait celle de ma jeunesse. Elle est aujourd'hui deux fois plus peuplée que lorsque j'y suis né, et les Vincennois sont surtout aujourd'hui des Vincennois d'adoption ! Nos pâturages disparaissent, et le nombre de nos vaches s'amenuise : bientôt plus personne ne saura pourquoi nous avons une rue des Laitières, et les Parisiens à ce rythme devront faire venir tout leur lait de province ! Il n'y aura bientôt plus que quelques maraîchers et horticulteurs à Vincennes.
L'Est de Vincennes dans un siècle sera sans doute aussi dense que les autres quartiers et construire le troisième groupe scolaire de la ville de ce côté-ci fut une sage décision ; il n'a que dix ans et l'on se demande aujourd'hui comment l'on eût pu s'en passer davantage. Combien d'écoles nous faudra-t-il dans dix décennies, lorsque nous aurons peut-être 70 000 habitants ?
D'une extrême à l'autre de la vie, d'ailleurs, le même problème se pose : restera-t-il des places dans notre tout nouveau cimetière ? En tout état de cause, le tramway funéraire, unique en son genre, qui fait la fierté de Vincennes, sur le parcours du tramway 118, est une riche idée promise à un bel avenir.
En revanche, plus la population vincennoise augmentera, plus un problème s'accroîtra : il y a dans nos rues un nombre certain de vespasiennes qui, il faut bien le dire, choquent la vue et l'odorat. Il serait sans doute sage de réfléchir au devenir de ces latrines publiques, voire à supprimer la tentation qu'elles représentent.
Propreté toujours : dans mes jeunes années, pour obéir aux consignes municipales, mes parents m'envoyaient de corvée de balayage devant la maison, chaque jour entre 6 et 7 h du matin l'été – une heure plus tard l'hiver. Fort heureusement aujourd'hui, cantonniers et tonneaux d'arrosage contribuent aussi à la propreté de nos rues. Qui sait, peut-être demain les progrès de l'automobile permettront-ils de multiplier les moyens mis en œuvre à cette fin, à l'aide de petits véhicules à moteur ?
Et au train où vont les choses, ne faudra-t-il pas bientôt se demander comment concilier la circulation de tous ? Bien des Vincennois de mon entourage rêvent d'acquérir une automobile ; elles seront de plus en plus nombreuses, et il faudra bien que se croisent ces véhicules avec les chevaux, tramways, cyclistes et piétons, sans trop de danger pour les uns ni pour les autres.
Et notre bel hôtel de ville, du haut de son quart de siècle… devra-t-il encore déménager ? L'aura-t-on enfin agrandi ? Espérons que ce ne sera pas aux dépens de la place de la mairie : je milite fortement pour que la fête communale qui s'y produisait chaque année avant la Guerre y reprenne ses droits chaque été. Souhaitons en tout cas que dans 100 ans, l'on fête encore la Paix et la Victoire, et le souvenir de ceux qui se sont battus pour elles !

Un souhait encore pour clore cette colonne : que le Conseil municipal puisse rendre hommage au Maréchal Foch en renommant demain une voie afin d'exprimer sa reconnaissance au Commandant en chef des armées françaises et alliées. L'avenue Marigny, où il résida à la fin du siècle dernier, ferait parfaitement l'affaire.

Installée dans les baraquements dans la cour du nord du Château, la boulangerie militaire produit des pains de guerre destinés aux armées. - Juillet 1915 - © ECPAD/France SPA18P213

Vincennes, une place militaire

Il faut dire que pour nous, Vincennois, la déclaration de guerre et la mobilisation d'août 1914 avaient eu un écho particulier. Alors que nos 38 000 concitoyens menaient une vie agréable dans une ville prospère, nous avions soudainement vu des soldats converger par milliers vers le fort lors de la mobilisation générale, bientôt suivis des chevaux et des matériels réquisitionnés.

La place militaire de Vincennes, qui s'était déjà développée dans les années précédant le conflit avait pris une toute autre dimension à la déclaration de guerre. Le fort de Vincennes est dès lors devenu un élément clé du « camp retranché de Paris », structure opérationnelle chargée de la défense de la capitale au sein du gouvernement militaire de Paris. Certes, quand nos poilus s'illustrèrent lors de la Bataille de la Marne la menace s'éloigna, mais Vincennes ne devait pas moins garder une place prépondérante dans l'effort de guerre. Quatre années durant, la place bourdonna d'une activité incessante et multiforme.

Nous avons côtoyé les Chasseurs à pied et les Artilleurs casernés dans le Château et le Fort-Neuf. Nous avons vu le Bois et ses abords accueillir toujours plus de troupes et d'installations militaires. Du camp de Saint-Maur au quartier Carnot, des redoutes de Gravelle à la Faisanderie, de la cartoucherie à l'hôpital Bégin, ce Bois qui nous était si familier, qui accueillait nos sorties familiales, dans lequel nos enfants gambadaient en tout insouciance était devenu une véritable fourmilière où il était question de subsistances, d'artillerie, d'automobiles…
Au plus fort des déploiements militaires, ce sont ainsi près de 350 hectares du Bois qui virent ouvriers civils et militaires s'y bousculer.

Artillerie lourde, trains blindés, munitions, mitrailleuses, fusils mais également de petites unités comme les projecteurs, le grillage, les fils de fer, les pelles, les pioches, les groupes électrogènes, les instruments de précision ou encore les harnachements, furent conçus dans le bois de Vincennes. Des milliers de fusils, des dizaines de milliers d'obus et des millions de cartouches sortirent du Château pour alimenter nos braves soldats, en proie à des luttes meurtrières à Verdun, au Chemin des Dames ou encore dans la Marne…
Le centre d'approvisionnement de matériel automobile (CAMA) de Vincennes (Charenton-le-Pont) tourna à plein régime. À la fois entrepôt, atelier et magasin, il occupa plusieurs sites entre la ville (en particulier dans les entrepôts Knorr réquisitionnés), le Fort-Neuf, Charenton, le champ de manœuvre et le camp de Saint-Maur, où se sont côtoyés le « parc des tracteurs », le garage, le « parc des voitures neuves », le « parc de triage et des vieilles matières ». L'hippodrome s'est mué en une aire de stockage automobile. Et puis il y eut ces armes chimiques, que les Allemands furent les premiers à utiliser contre nos troupes. En 1915, le Bois fut donc le théâtre des premières expérimentations d'armes chimiques françaises, menées dans des ateliers de fortune. Des agents asphyxiants et lacrymogènes y furent mis au point, en particulier la « Vincennite » !

25000 bœufs, 45000 moutons, des hopitaux, Vincennes s'est adaptée à la dureté de la guerre

Pour nourrir les troupes du camp retranché de Paris, la place se transforma dès l'été 1914 en un immense magasin de subsistances. Pour alimenter la boulangerie industrielle, des dizaines de fours supplémentaires furent construits dans la cour du Vieux Fort située devant la casemate S. Dès les premiers jours de la guerre, un parc à bestiaux fut établi dans le bois de Vincennes. Etrange spectacle pour nos enfants que ces 25 000 bœufs et quelque 45 000 moutons stationnés aux abords de l'avenue de la Belle-Gabrielle, sur le champ de courses et sur des terrains dépendant de la ferme. Avec Pantin et le bois de Boulogne, Vincennes a ainsi accueilli l'un des trois plus gros des vingt-neuf parcs à bétail qui ceinturaient la capitale.

À la préoccupation des vivres s'est bientôt ajoutée une autre préoccupation, beaucoup plus sombre. Car ce conflit qui vient de se terminer n'épargna pas les hommes. Sur les 7,9 millions de Français mobilisés, 1,4 millions ont perdu la vie lors des combats. Que n'avons-nous que trop vu s'allonger la sinistre rubrique des Morts ou tombés au champ d'honneur dans les colonnes de nos journaux… Peut-être un jour les 1170 recensés sur la « Liste des habitants de Vincennes Morts pour la France » figureront-ils sur un Monument aux Morts dans notre commune ?

Et parmi ceux qui eurent la chance de ne pas être fauchés au combat, beaucoup ne rentrèrent pas indemnes. Combien de mutilés, de gueules cassées et autres blessés aura causé ce terrible conflit ? Au total ce sont 4,3 millions de nos soldats qui sont rentrés marqués à tout jamais dans leur chair. Le jardin d'agronomie tropicale fut investi par un hôpital destiné à accueillir les blessés convalescents des troupes coloniales. Plus de 4 800 soldats furent soignés dans cet hôpital. En mars 1915, l'hôpital de Saint-Maurice (Asile impérial de Vincennes créé par Napoléon III en 1856), destiné jusque-là aux ouvriers blessés ou atteints de maladies professionnelles, dut se consacrer à l'accueil des mutilés de guerre et « impotents définitifs » du Camp retranché de Paris.
Bientôt, l'hôpital Bégin ne suffisant plus à accueillir ces martyrs, un vaste terrain du plateau de Gravelle fut réquisitionné, en 1918, pour y élever un hôpital temporaire. Le don par la Croix-Rouge canadienne du matériel et des baraquements nécessaires à la construction valurent à cet « hôpital militaire de Joinville » le surnom d'« hôpital canadien ».
Comme partout dans le pays, la solidarité a joué à plein régime dans notre commune. La section vincennoise des Dames françaises a ainsi ouvert dès août 1914 deux hôpitaux au sein d'écoles privées. Un Vincennois a même mis à disposition sa propriété privée de l'avenue des Charmes pour qu'un troisième hôpital soit créé. De nombreuses Vincennoises, membres des Dames françaises y ont assisté les deux médecins présents au sein de chacun de ces hôpitaux. Qu'elles en soient remerciées !

Vraiment finies les peurs des bombardements ?

En plus du froid et de la faim, nous avons également tremblé d'inquiétude quand nous entendions le vrombissement des bombardiers allemands dans le ciel de notre commune. Ces Gothas et autres Zeppelin qui ont multiplié les raids sur Paris pour venir délester leur chargement d'obus meurtriers !
Deux familles de Fontenay-sous-Bois pleurent aujourd'hui leurs enfants, morts sous leurs bombes dans la nuit du 30 au 31 janvier 1918, lors du raid ayant touché Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Saint-Mandé. Plusieurs autres victimes sont à déplorer… Il y eut également cet autre raid dans la nuit du 8 au 9 mars 1918 qui provoqua d'importantes destructions dans le cimetière ancien de Vincennes. Et que dire de ces tirs de canon à longue portée, qui se sont abattus sur notre région à partir du mois de mars 1918. Impossible de donner l'alerte vu qu'ils étaient positionnés à 120 kilomètres au moment d'envoyer leurs engins de morts vers la région parisienne. Combien de victimes ont-ils pu faire ?
Derrière elle, cette guerre laissera des familles endeuillées et des orphelins par milliers. L'Œuvre des orphelins vincennois de la guerre égrène le nombre de ces enfants qui ne reverront plus leur père et qu'elle soutient par une allocation mensuelle : 52 en juin 1915, 77 en octobre 1915, 120 en janvier 1916, 143 en mai 1916, 160 en septembre 1916, 177 en décembre 1916… 250 en février 1918… Les pertes endurées par les familles sont d'autant plus douloureuses que les corps sont enterrés à proximité des champs de bataille et qu'il n'est pas possible de les récupérer. Faudra-t-il attendre 1920 pour que le rapatriement des corps soit enfin autorisé ? Combien de mois et d'années d'incertitudes vivront les familles dont le soldat est considéré par l'autorité militaire comme « disparu » ? Comment les grands blessés, les gazés, les « gueules cassées » seront-ils accueillis dans leur famille ? Aujourd'hui, les armes se sont donc enfin tues !

Oui, la guerre est finie, et ce sera, espérons le, la « der des der »…

Maxime Dupin

Usine Pathé, rue des Vignerons. Des ouvrières confectionnent des lunettes de protection contre les gaz. © ECPAD/France SPA75M1816

Bois de Vincennes. La Cartoucherie juillet 1915 - © ECPAD/France SPA1T4

Hôpital de Saint-Maurice - Soldat mutilé offrant une fleur à une infirmière - © ECPAD/France SPA21L857

Héroïsme de Vincennois

Un de nos concitoyens, vieux combattant de 1870, a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, qui lui a été adressée par son fils, actuellement lieutenant aux... Dragons.

«Mon cher Père,
Enfin je viens de recevoir le baptême du feu. Envoyé avec 15 hommes en éclaireurs, nous nous sommes trouvés subitement en présence d'une avant-garde ennemie composée de 80 hussards de la mort. Immédiatement, nous lançâmes nos chevaux au galop et fonçâmes sur l'ennemi. […] l'officier de Hussards déchargea son révolver dans ma direction. Mais, mauvais tireur, aucune balle ne m'atteignait.

J'avais cassé mon sabre sur la tête d'un Allemand et ne possédais plus une seule cartouche dans mon révolver. D'un formidable coup de poing en pleine figure, je désarçonnais le lieutenant de Hussards qui fut tué par mon maréchal des logis.
Vraiment ce jeune sous officier est admirable. Ayant vu un Hussard menacer de son sabre ma poitrine, il enfonça sa lance si profondément dans celle du Teuton qu'il ne put la dégager, et nous vîmes le hussard rouler à terre, embroché comme un vulgaire poulet. […].

Après des efforts surhumains, nous parvînmes à dégager nos montures de cette boue noirâtre dans laquelle nous étons restés, bien que faisant le coup de feu. Une heure après, nous rejoignions notre corps et rendions compte de notre aventure.»
Cette lettre n'est-elle pas à l'image du caractère français ? Après avoir échappé par miracle, à la mort, ce brave lieutenant appelle simplement «aventure» ce que nous qualifions «d'Héroïsme».
(Le lieutenant recevra en récompense de cet acte de bravoure la Légion d'Honneur, et le sous-officier la médaille militaire)
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

Il y a 4 ans,
Souvenons-nous.

« Semaines de fièvre

Quelles semaines de surexcitation intense viennent de vivre nos paisibles communes de la circonscription ! Que de chevaux, que de charrois, que de voitures, que de caissons, que d'autobus, que de canons ont défilé par nos rues ! Bouleversée, notre vie d'ordinaire si terre à terre, si prosaïque. Disparue, l'habituelle tranquillité de notre ville, où, pendant de longs jours, toute la population énervée et frissonnante, haleta de patriotique angoisse, mais aussi de magnifiques espérances.
La guerre : C'était la guerre ; la guerre effroyable et sinistre, c'est entendu, la guerre horrible pourvoyeuse de la mort, je le sais, mais au moins acceptée par tous avec un pareil courage, avec un même héroïsme, parce que la France qui la subit sans l'avoir provoquée en attend pour éclairer ses destinées futures, plus de lumière et plus de liberté.
Qu'elles furent belles, nos femmes banlieusardes, qui le cœur brisé par la douleur des déchirantes séparations, se retrouvèrent, viriles et fortes pour acclamer, pour applaudir, pour encourager ces détachements, ces escadrons, ces régiments qui traversèrent nos villes s'en allant braves et superbes, merveilleux d'entrain et de résolution, vers le devoir, vers la mort.
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

« Cantines maternelles et soupes populaires

Dès le début de la guerre les bonnes volontés et les œuvres de charité se sont multipliées dans nos cités.
[…] Grâce à l'initiative privée, secondée par les conseils municipaux et les bureaux de bienfaisance, des cantines maternelles ont été organisées pour venir en aide aux femmes enceintes et à celles qui allaitaient leurs bébés.
Le chômage ayant fait sentir rapidement dans toutes les classes de la société, ses redoutables effets, des secours furent également organisés partout, pour soulager autant que possible la détresse générale. Deux fois par semaine d'abord de gigantesques distributions de pain et de viande ont eu lieu, et la réserve du Bureau de bienfaisance fut vite épuisée. Puis on songea alors à organiser des soupes populaires […] et dans ce but des comités mixtes comprenant des conseillers ou des membres des bureaux de bienfaisance et des citoyens dévoués, sous la présidence des maires, furent constitués. Ils […] lancèrent à la population des appels auxquels répondirent tous ceux qui pouvaient ouvrir la main dans ces temps difficiles : des quêtes à domicile furent faites et très rapidement, partout, le dévouement des organisations trouva sa récompense dans la réussite immédiate de leur belle œuvre de fraternelle solidarité.
Les secours fonctionnent admirablement de tous côtés, et chose rare, toute à l'éloge des comités, pas une réclamation, pas une plainte n'est proférée.
À tous les organisateurs qui ne marchandent depuis six semaines, ni leur temps, ni leur argent, nous adressons nos félicitations et nos remerciements.
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

« L'attente

Le calme un peu anxieux de l'attente succède à la fièvre enthousiaste de départ dans nos villes qui restent dignes et paisibles ; les angoisses étreignant tant de cœurs, virilement refoulées, demeurent intimes et cachées parce que toutes et tous comprennent la grandeur de l'impérieux devoir qui les cause. Le mot de Patrie prend à cette heure une singulière ampleur : pour elle, toutes les larmes se sèchent et tous les sacrifices sont consentis. Toujours le même dévouement dans les différents comités de secours municipaux, des bureaux de bienfaisance ou privés et surtout de l'Association des Dames françaises qui s'organisent pour la délicate besogne que leur amènera l'effroyable massacre »
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

« Avis de la mairie

La municipalité de Vincennes fait appel aux sentiments patriotiques des propriétaires et des entrepreneurs en les invitant instamment à faire œuvre de solidarité nationale en faisant exécuter et en exécutant les menus travaux qui doivent s'effectuer avec une facilité relative, et ce pour atténuer dans une certaine mesure les misères résultant du chômage inévitable dans les circonstances pénibles que traverse le pays.
Elle rappelle en même temps qu'un bureau de placement fonctionne à la mairie soit pour les offres d'emploi soit pour les demandes d'emploi.
La municipalité recommande en outre aux habitants de ne pas gaspiller l'eau potable et de l'utiliser exclusivement pour les besoins de l'alimentation. Elle leur demande également de réduire autant que possible les quantités d'ordures ménagères déposées sur la voie publique et à cet effet elle leur conseille de brûler dans leurs fourneaux de cuisine, tous les déchets combustibles de papiers, légumes, viandes, os, emballages, etc, et de ne déposer sur la voie publique que les ordures, mâchefer et autres produits incombustibles.
La Gazette de l'Est, 13 septembre 1914

« Hommage de Vincennes à ses enfants morts pour la Patrie

Un père de famille particulièrement éprouvé écrit : « Vous nous signalez dans votre article « Suprêmes Honneurs » la décision prise par la municipalité […] que les corps des Nôtres, tués à l'ennemi et ramenés à Vincennes par les soins de leur famille seraient inhumés, aux frais de la commune, là-bas, là-bas aux limites de Rosny et de Fontenay, au cimetière des abandonnés. Pourquoi si loin, alors qu'il y avait un si bel emplacement à l'ancien cimetière de Vincennes […]. La municipalité pourrait d'ores et déjà ouvrir une souscription pour élever un monument sur une place de Vincennes. […].
La Gazette de l'Est, 4 octobre 1914.

« Morts au champ d'honneur

« On annonce la mort de M. de Contencin, capitaine au 31e régiment d'Infanterie, tué au combat de Chambly, bataille de Meaux ; il était le beau-frère de M. Verluise, maire de Vincennes, et gendre de M. Defrance, ancien directeur des affaires départementales à la Préfecture de la Seine. Nous adressons aux familles Verluise et Defrance, en cette triste circonstance, nos compliments de condoléances.
Jeudi matin ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de notre compatriote Albert-Joseph Boulasse, âgé de 50 ans, sergent réserviste au 289e de ligne, demeurant dans sa famille 27, rue Raymond-du-Temple, mort à Paris le 15 septembre des suites de blessures qu'il avait reçues au combat de Monthyon.
Nous saluons avec émotion cette victime de la guerre et nous offrons à sa famille si cruellement éprouvée, l'hommage de nos plus sympathiques condoléances.
La Gazette de l'Est, 20 septembre 1914

« Nos blessés

« Nous publierons ici toutes les semaines les noms de nos compatriotes ou concitoyens blessés que l'on voudra bien nous signaler […].
André de Saint-Mars, 96, avenue de la République, caporal au 4e régiment d'infanterie, 4e compagnie, blessé en Belgique, d'un éclat d'obus à la cuisse droite, actuellement en traitement à l'hôpital militaire de Toulouse. Sa blessure ne mettant pas ses jours en danger, le caporal de Saint-Mars compte bien reprendre bientôt sa place sur la ligne de feu. […] [mort pour la France « à l'ambulance » à Dugny (Meuse) le 18 juin 1916]
Boyer Georges, employé de banque, 22, rue Dohis, soldat réserviste d'infanterie, blessé en Lorraine d'une balle à la cuisse droite, en traitement à l'hôpital de Bordeaux. » [Mort pour la France de blessures de guerre le 30 décembre 1914 à Clermont en Argonne (Meuse)].
La Gazette de l'Est, 20 septembre 1914

« Le commerce allemand en banlieue

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs les facilités avec lesquelles les Allemands et les Autrichiens ont pu circuler dans nos rues. Un de nos grands quotidiens « Paris Journal » a pris l'initiative d'une sérieuse campagne contre le commerce allemand. En effet, il faut que les Teutons disparaissent pour toujours de notre territoire. […] Tout d'abord, nos familles riches voudront bien ne plus prendre de bonnes allemandes […] Ces familles devront également supprimer toutes ces institutrices qui, sous prétexte d'apprendre leur langue à nos enfants n'en sont pas moins de dangereuses espionnes […].
La Gazette de l'Est, 18 octobre 1914

« Dans le bois

Un avis de l'autorité militaire prévient les promeneurs qu'il y a danger à s'avancer trop près des établissements de la cartoucherie.
La Gazette de l'Est, 14 septembre 1914

« Le bois de Vincennes

Depuis quelques jours, le bruit avait couru que des moutons étaient parqués dans le bois de Vincennes […]. Pour les enfants […] ce fut une joie d'assister au repas de ceux qui tout en bêlant se laissaient caresser par nos jeunes bambins. Mais […] nos quotidiens de Paris nous révèlent à chaque instant la présence parmi nous d'espions allemands. […] On n'oserait plus à l'heure actuelle manger quoi que ce soit sans craindre d'être empoisonné […]. Rien ne serait plus facile en effet de chercher à empoisonner […] ces pauvres bêtes qui s'avancent avec tant de confiance vers les promeneurs. […] Pourquoi ne fait-on pas à Vincennes ce que l'on fait au bois de Boulogne qui a eu la visite de 20 000 bœufs et d'un nombre considérable de moutons ? Personne ne peut les approcher car les sentinelles veillent l'arme au pied et font circuler les curieux […].
La Gazette de l'Est, 20 septembre 1914

« La circulation automobile

Les dispositions relatives à la délivrance des laissez-passer pour la circulation en automobile seront appliquées avec la plus grand rigueur pour éviter l'encombrement des routes parcourues par les transports militaires.
La Gazette de l'Est, 20 septembre 1914

Vincennes met son industrie au service de l'effort de guerre

L'usine Pathé vers 1914 - Coll. Fondation Jérôme Seydoux-Pathé

La société Pathé se réoriente pour répondre à la demande

L'entrée en guerre a porté un coup très rude à la société Pathé, entreprise à vocation internationale, qui a dû entièrement revoir sa production et mettre au chômage technique une partie du personnel non mobilisé. Dès la fin 1914, Pathé travaille pour la Défense nationale. L'usine de Vincennes de la rue des Vignerons se lance dans la production d'obus incendiaires, de masques à gaz et de Pathéine – vernis destiné aux ailes d'avions -. L'usine se spécialise également dans la production de gaz asphyxiants. C'est en 1917, à la suite d'une fausse manœuvre où des ouvrières en ont inhalé que la société a mis fin à cette production industrialisée.

Vincennes produit des baraquements Adrian

Louis Adrian, polytechnicien et intendant militaire, est surtout connu pour avoir conçu en 1915 un casque produit en millions d'exemplaires, indissociable de la silhouette de nos Poilus. Mais c'est également lui qui a élaboré, dès août 1915, alors que les tentes venaient à manquer, des baraques démontables, économiques, très largement utilisées par les militaires pendant tout le conflit. Une usine de production a été installée à Vincennes, au sud des usines Pathé.

La cartoucherie de Vincennes n'a jamais si bien porté son nom

La guerre se prolongeant, produire en masse des munitions devient crucial. Les effectifs de la cartoucherie de Vincennes – créée en 1874 - vont croître de façon spectaculaire. On a atteint des effectifs de plus de 4 000 ouvriers travaillant le jour et 1 600 la nuit. Les différents lieux de production sont régulièrement agrandis. La cartoucherie déborde au-delà de la route de la Pyramide, sur le champ de manœuvre. Guerre oblige, les effectifs sont majoritairement féminins, mais des ouvriers en provenance des colonies sont également présents, principalement des « Annamites » [Vietnamiens]. En janvier 1917, une voie de chemin de fer a été aménagée dans le Bois pour relier la Cartoucherie à la gare de Joinville, remplaçant une voie sommaire installée en 1914.

Les ateliers de fabrication des baraquements Adrian dans le quartier du Petit-Parc. Décembre 1916 / © ECPAD/France SPA75K4728

Deux Vincennois héros de l'aviation !

C'est en 1910 qu'à Vincennes a été officiellement établi le laboratoire autonome d'aviation militaire chargé des études et expériences concernant l'emploi militaire de l'aviation. C'est dans le Bois, au niveau du Polygone qu'ont été réalisés des vols et atterrisages pour ces essais. Il n'est donc pas étonnant qu'on retrouve ici des as de l'aviation.

« L'as des as »

On ne compte plus les surnoms donnés à Jules Védrine, « l'as des as », « le parigot gouailleur », « le gavroche sublime ». Il a passé les derniers mois de sa vie au 6 avenue Dausmenil à Vincennes, tout près des terrains d'aviation du bois.
Il s'est illustré à de multiples reprises lors du conflit, se spécialisant notamment dans les missions difficiles, voire impossibles. Ce fils d'un modeste couvreur a commencé comme tourneur sur bois et accessoirement chanteur, avant de découvrir le monde de l'aéronautique en rentrant par hasard comme mécanicien aux usines de moteur Gnôme. Il enchaîne très vite les exploits comme ce survol de Paris à basse altitude en 1911 lançant au passage une pluie de fleurs sur le cortège de la mi-carême, sa victoire dans la course Paris-Madrid puis dans la coupe Gordon Bennet en 1912. On ne compte plus les records à l'actif de celui qui est rapidement devenu le chouchou des Français !
Et avec la bravoure dont il a fait preuve durant le conflit qui vient de se terminer sa côte de popularité ne risque pas de s'amenuiser ! Breveté pilote militaire le jour de la déclaration de guerre, le 4 août, il baptisa son avion « La vache » et l'inscrivit en lettres rouges sur la longueur du fuselage peint en blanc.
Le 2 septembre 1914, dans la Meuse, il décolla avec comme équipier René Vicaire qui avait fait un essai de montage de mitrailleuse. Un Taube allemand, venait de survoler leur terrain, le Blériot étant plus rapide, il le rattrapa et le combat s'engagea vers 1 800 m d'altitude. Le Taube, touché, finit dans les lignes françaises. Il s'agit là de la première victoire aérienne de la guerre ! En 1915, il a intégré le groupe de combat n° 12, plus connu sous le nom d'Escadrille des Cigognes, qui regroupe de grands noms de l'aviation, dont un certain Roland Garros.

Des missions spéciales à haut risque

Outre les missions classiques et de reconnaissances, ainsi que la formation de plusieurs pilotes, dont Guynemer, il a multiplié les missions périlleuses en territoire ennemi. À bord de son Morane-Saulnier, il a déposé et est allé chercher de nombreux agents chargés d'obtenir des renseignements. Il est devenu l'as de ces missions spéciales d'une dangerosité extrême qui restèrent longtemps ignorées du grand public.
Soldat de seconde classe à la déclaration de guerre, sa bravoure a été reconnue par ses chefs et lui a permis d'obtenir les grades de caporal, sergent, puis lieutenant en 1915. La même année il a reçu trois citations qui lui valent la Croix de Guerre avec palme, la Légion d'Honneur à titre militaire, ainsi que la médaille militaire. À présent que la guerre est finie, de quels exploits sera encore capable Jules Védrines ? Se poser sur les toits des Galeries Lafayette ?

Le Lieutenant André Quennehen

Un autre Vincennois a largement contribué à la victoire de nos troupes en s'illustrant à de multiples reprises dans le ciel, le Lieutenant André Quennehen. Engagé volontaire à 18 ans au 13e Régiment d'Artillerie à Vincennes, il a rejoint l'Armée de l'air en 1911. Adjudant aviateur au sein de l'escadrille MF5 à la mobilisation, il a donné les plus belles preuves de sang froid lors des nombreuses opérations auxquelles il a pris part, qu'il s'agissent de reconnaissances à longue portée au dessus de l'ennemi, de combats aériens ou de bombardements. À de multiples reprises, il a été pris pour cible, son avion revenant criblé de balles ou d'éclats d'obus mais sa ténacité, son endurance et son audace à toute épreuve lui ont toujours permis de revenir à bon port. D'une grande humilité André Quennehen n'aimait pas s'épancher sur ses exploits mais nous avons néanmoins réussi à retrouver un témoignage de l'une de ses missions :

« Avant-hier, dans l'après-midi, je partais en reconnaissance n'ayant à bord qu'un mousqueton (ma mitrailleuse étant démontée). Je m'apprêtais à franchir les lignes lorsque j'aperçus deux avions ennemis. Aussitôt, quoique n'étant pas en force puisque n'ayant aucun moyen de défense, j'attaquais l'avion le plus près puis y renonçait voyant qu'il prenait de la hauteur. Sans perdre de temps, je me précipitais sur le second qui était à peu près à ma hauteur. Il me mitraillait, je ne cannais pas et c'est lui qui abandonnait la lutte pour rentrer dans ses lignes où je l'accompagnais. Il me restait en tout six cartouches, cela ne m'empêchait pas de continuer ma reconnaissance. Tu vois qu'avec un peu de culot, on peut leur tenir tête ».

Une revanche odieuse de la mort

En 1916, celui qui totalisait 450 heures de vol au-dessus des lignes ennemies, et portait sur sa poitrine la médaille militaire, la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre avec trois palmes et une étoile dut se faire opérer de l'appendicite. L'opération réussit et le Lieutenant Quennehen fut envoyé en convalescence. Mais il ne voulait pas rester inactif et rejoignit Villacoublay comme adjoint au chef de centre. Il désirait repartir au front au plus tôt. Le 31 mai 1916, il décida d'essayer un appareil de bombardement. L'avion, s'éleva, s'envola mais brusquement il s'inclina et tomba, ensevelissant le malheureux. Ainsi périt d'un banal accident d'aérodrome, celui qui pendant 18 mois avait défié les plus grands périls. Triste ironie du sort, il fut victime d'une revanche odieuse de la mort à laquelle il avait si souvent échappé…

Maxime Dupin

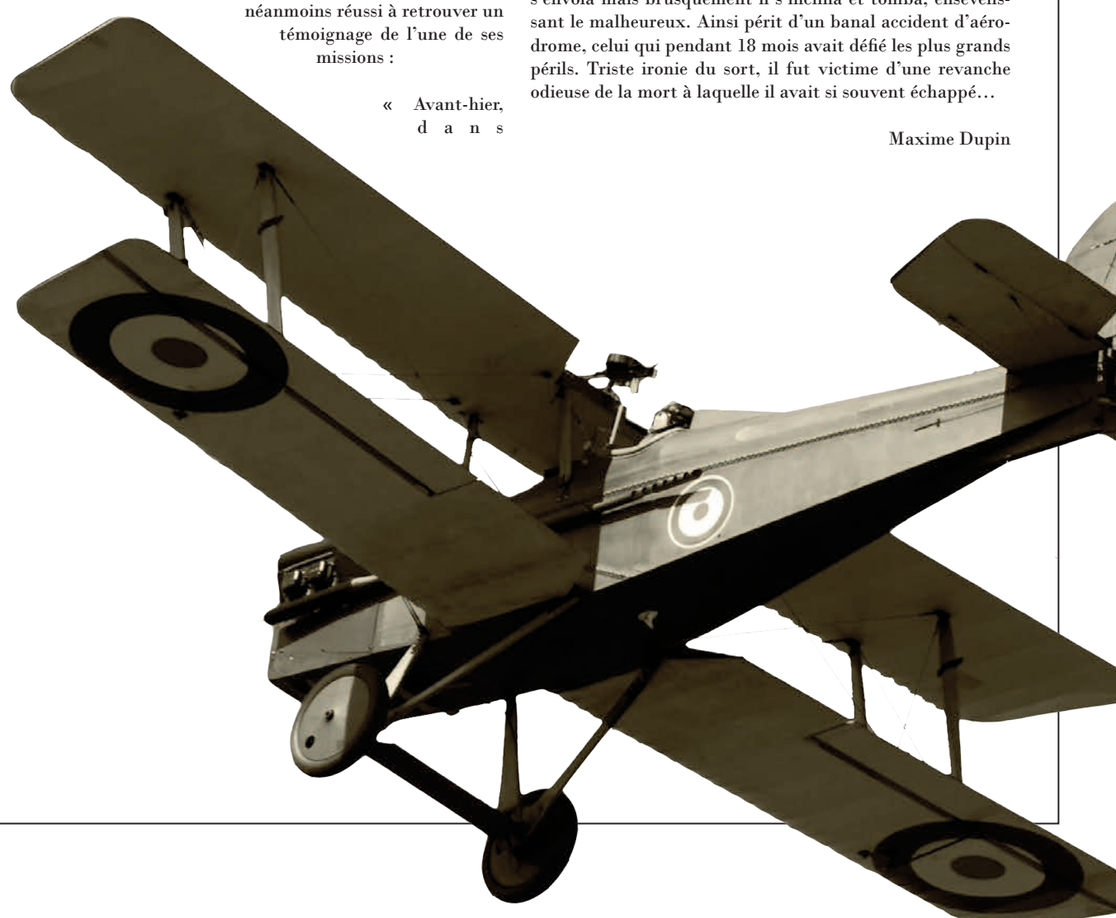

Vincennes au quotidien

« L'Hôpital Bégin et l'épidémie de grippe

M. Paul Poncet, député de la Seine, interpelle le Service de Santé.

Le dimanche 20 octobre, à 8 heures du matin, brusquement arrivait, du service de santé du G.M.P., l'ordre d'évacuer l'hôpital Bégin et d'affecter cet établissement au traitement des maladies contagieuses. Prévenu aussitôt par la rumeur publique de cette décision qui provoquait, dans la région parisienne, une émotion considérable, notre représentant au Parlement, M. Paul Poncet, se rendait ce même jour, dans la matinée, au sous-secrétariat d'Etat du service de santé et protestait très énergiquement ; mais l'évacuation continua et à 4 heures du soir, les derniers malades et blessés de Bégin étaient « expédiés » en province avec une rapidité qui n'avait d'égale que l'émotion de la population et des nombreuses familles des hospitalisés qui stationnent, vainement, devant les grilles de l'établissement. […].
La Gazette de l'Est, 3 novembre 1918

« Parmi nos vaillants et modestes héros vincennois dont la liste glorieuse paraît chaque semaine toujours trop longue, hélas ! dans les colonnes de ce journal, nous avons lu avec un profond sentiment de tristesse le nom d'un brave ami : Jean Vayssière, propriétaire du café du Canon, avenues de Paris et du Polygone. Maréchal des logis au 114e d'artillerie, notre ami parti au début de la mobilisation a fait toute la campagne : Charleroi, la Marne, l'Yser, la Champagne, la Somme, Verdun, etc. se battant bravement et obtenant à la suite d'une action d'éclat de sa batterie et d'une blessure, une belle citation et la croix de guerre.
Il y a quelques jours, de nouveau revenu vers……, il est encore légèrement blessé, évacué sur l'ambulance de……., où son état s'aggrava du fait de l'épidémie de grippe qui sévit dans la région et il succomba, après quelques jours de traitement à cette formation sanitaire. Mourir ainsi, après quatre ans passés dans la mêlée, avoir cent fois risqué sa vie et disparaître au moment où le jour de la victoire luit vers le Rhin ! […].
La Gazette de l'Est, 3 novembre 1918

« La viande

À la date du 25 octobre dernier, M. le Maire a pris un arrêté réglementant la vente au détail des viandes. En voici la teneur :
ARTICLE PREMIER – les prix de vente en détail des viandes rendus applicables à Paris, par les arrêtés du Préfet de police, s'appliqueront également aux ventes de ces viandes dans la commune de Vincennes sous déduction, toutefois, de la différence résultant des taxes d'octroi. […] »
La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918

« Cartes d'alimentation

Les habitants sont priés de retirer dès maintenant à la mairie les formules nécessaires à l'établissement de leurs déclarations en vue du renouvellement des cartes au 1er janvier 1919. […].
La Gazette de l'Est, 24 novembre 1908.

« Grelots municipaux De quoi se plaint-on ?

Maintenant que les raids aériens boches semblent définitivement écartés, nos ennemis ayant mieux à faire actuellement que de venir contrarier notre sommeil, ne pourrait-on donner des ordres pour que les vitres de nos becs de gaz et les lampes électriques qui sont censées éclairer la ville de Paris et les communes de la Seine, soient promptement blanchies ? Il y a assez longtemps que cette ombre désolante favorise le détestable travail des escarpes et leurs amies péripatéticiennes. […].
La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918

Un bon point à la municipalité, ou plutôt au Service de la voirie : les caniveaux sont mieux balayés, les rues et les avenues plus propres. Ça va-t-il durer ?
La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918

La mort d'une « espionne »

Les unes des journaux français du 16 octobre 1917 étaient majoritairement consacrés à l'exécution qui avait eu lieu la veille dans le bois de Vincennes. « La fin d'une espionne. Mata Hari a été fusillée. La danseuse hindoue a expié hier l'odieuse trahison dont elle s'était rendue coupable à l'égard de la France » titrait ainsi *le Matin*, quand le *Petit Journal* estimait que « Mata Hari a payé de sa vie la trahison commise envers la France qui l'avait si bien accueillie ». Pourtant, durant des années, elle avait envoûté le Tout-Paris de ses danses venues d'Asie. Même la presse était dithyrambique à son sujet. « Elle ondule sous les voiles qui la dérobent et la révèlent à la fois. Et cela ne ressemble à rien de ce que nous avons vu. Les seins se soulèvent avec langueur, les yeux se noyent. Les mains se tendent et retombent, comme moites de soleil et d'ardeur » pouvait-on ainsi lire dans le *Courrier Français* en 1905 suite à une représentation de Mata Hari au musée de M. Guimet. Que savait-on de cette grande artiste ? Pas grand-chose, sinon qu'elle serait la fille d'un prêtre bouddhiste et d'une princesse javanaise. La tromperie était parfaite. Car en réalité, elle est née aux Pays-Bas en 1876 sous le nom de Margaretha Zelle. Belle jeune fille au teint basané, elle épousa un capitaine de dix-neuf ans son aîné, qui l'emmena vivre aux Indes néerlandaises. Ils eurent deux enfants.

Les heures de gloire

De retour en Europe, elle divorça et s'inventa un passé hindou, imaginant des danses traditionnelles qui n'en étaient pas. La supercherie fonctionna et l'artiste dénudée fut très demandée. Mata Hari dansa aux Folies-Bergère, à l'Olympia, au Trocadéro, à Marigny, au Théâtre des Champs-Elysées. Le spectacle connut un succès croissant et la troupe se produisit bientôt à Madrid, Monte-Carlo, Berlin, La Haye, Vienne et même Le Caire. La jeune et troublante artiste collectionna les protecteurs haut placés, se faisant notamment entretenir par des banquiers et des ministres. Les années passant et les modes évoluant, le goût pour les effeuillages exotiques s'atténua. Mata Hari avait dépassé la trentaine lorsqu'éclata la guerre. N'ayant plus les moyens de mener grand train en France, elle décida de retourner dans son pays d'origine.

Mata Hari - Carte postale
Coll. Archives municipales

Agent H 21

En 1916, elle rencontra à Amsterdam le consul d'Allemagne, qui lui proposa de l'aider financièrement en échange de renseignements. Pensant pouvoir manipuler les hommes grâce à ses charmes, comme elle avait su le faire avant la guerre, elle accepta et devint l'agent H 21. De retour à Paris, elle s'installa au Grand Hôtel et reprit son train de vie d'avant-guerre. Elle fit alors la rencontre d'un jeune officier russe au service de la France dont elle s'éprit. Blessé au front, il fut envoyé dans la zone des armées à Vittel. Pour pouvoir se rendre à son chevet, l'ex-danseuse essaya d'obtenir un laissez-passer qu'elle demanda au capitaine Georges Ladoux, un officier français du contre-espionnage. Ce dernier accepta et lui proposa lui aussi de travailler pour la France. Mata Hari se transforma alors en agent double. En réalité, Mata Hari n'aura jamais réellement joué son rôle d'espionne, sa principale ambition étant de bien vivre. Les services allemands enverront pourtant délibérément des massages cryptés mentionnant l'agent H 21, dans le but qu'ils soient interceptés par le contre espionnage français et Mata Hari sera arrêtée le 13 février 1917 à Paris.

« Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat »

En cette année 1917, la guerre battait son plein, avec d'importantes offensives de l'ennemi, tandis que des mutineries éclataient parmi les troupes françaises. Afin de montrer au peuple de France sa volonté de tenir bon malgré tout, l'État n'hésita pas à faire un exemple en condamnant à mort une femme. Pourtant, le lieutenant André Mornet, qui tint le rôle de procureur d'exception lors du procès déclara ultérieurement : « Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat ». Le polygone d'artillerie du bois de Vincennes, à proximité de la butte de tir fut finalement le cadre de l'exécution de l'agent H 21, qui resta digne devant la mort. Témoin des derniers instants de Mata Hari, Léon Bizard médecin chef de la préfecture de police déclarera après l'exécution : « Tandis qu'un officier donne lecture du jugement, la danseuse, qui a refusé de se laisser bander les yeux, très crâne, se place d'elle-même contre le poteau, une corde, qui n'est même pas nouée, passée autour de la ceinture… (…) Mata Hari sourit encore à sœur Léonide agenouillée et fait un geste d'adieu. L'officier commandant lève son sabre : un bruit sec, suivi du coup de grâce moins éclatant et la Danseuse rouge s'écroule tête en avant, masse inerte qui dégoutte de sang… ». Elle fut inhumée quelques heures au cimetière nouveau de Vincennes. Personne ne réclamant son corps, il fut transféré à la faculté de médecine de Paris. Son acte de décès fut dressé par l'État civil vincennois. Ainsi périt Mata Hari, ni vraiment espionne, ni vraiment coupable, mais condamnée à mourir pour satisfaire le légitime sentiment de revanche d'un peuple de France traumatisé depuis près de quatre ans par un conflit ô combien meurtrier…

Maxime Dupin

Faits divers

Agression stupide

M. Gaillard concierge, 40, avenue des Minimes, est l'homme le plus paisible du monde ; rejoignant son domicile un soir de cette semaine, il est bêtement attaqué par deux soldats de l'armée américaine qui le dévalisent, le frappent à coups redoublés et le laissent étendu, sans connaissance, sur la chaussée, le front fendu et le nez écrasé. Plainte a été portée mais on se demande si l'obscurité complète en laquelle sont laissées nos rues et avenues par la mairie ne favorise pas encore plus les exploits des malandrins.
La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918.

Bien qu'à peine âgée de 14 ans ½ la jeune Fernande Lannois, domiciliée 8, avenue des Charmes, employée à la maison Louis Gaillard, 24, avenue du Château, roule des pièces de vin ; mais grièvement contusionnée à la main gauche, son état nécessite son transfert à l'hôpital Trousseau.
La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918.

Le soldat Justin Dumanoit, 39 ans, cantonné à Vincennes à l 3e compagnie d'ouvriers d'aviation, a été renversé lundi dernier par un camion auto militaire, à l'angle de la rue de Montreuil et de l'avenue de Paris. Relevé avec une blessure assez profonde à la hanche droite, il a été transporté à l'hôpital Bégin. On ne croit pas que la responsabilité du conducteur soit en cause.
La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918.

Etienne Mathieu, 18 ans, employé chez M. Pelegrin, marchand de chevaux, 60 bis rue de Montreuil reçoit un coup de pied du cheval qu'il conduisait. M. Mathieu a été transporté à l'hôpital. On craint une perforation aux intestins.
La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918.

Céline Robert - Coll. Archives municipales

Merci
aux bénévoles des associations caritatives vincennoises

Parmi ces femmes, il faut saluer

Céline Robert,

à laquelle le Conseil municipal, réuni le 5 août 1917, a adressé ses remerciements et émis le vœu que les pouvoirs publics lui décernent une récompense digne de son zèle et de son dévouement. Car « depuis plus de 30 ans, Madame Robert est un exemple de charité ». Présidente de l'œuvre des prisonniers de guerre, présidente d'honneur des Dames françaises, présidente de la Crèche municipale, Céline Robert a rendu de nombreux et éminents services à la Ville, notamment lors des quêtes en faveur des œuvres de guerre auxquelles elle a versé plus de 40 000 frs et de l'œuvre des Prisonniers de Guerre pour laquelle elle a recueilli et versé 14 000 frs. Une personnalité remarquable ! Peut-être un jour, pour que sa mémoire perdure, une rue de notre commune portera-t-elle son nom ? Elle ne fut pas la seule à faire preuve de solidarité durant cette guerre. À Vincennes, les associations locales dédiées se sont structurées très vite. En septembre 1915, l'ouvroir municipal (œuvre de solidarité par le travail qui emploie surtout des femmes) avait confectionné plus de 88 000 objets destinés aux soldats (dont 44 000 chemises et 12 000 cache-nez). L'Œuvre des Prisonniers de Guerre vincennois a annoncé dans ses bilans soutenir 140 prisonniers en 1916, 303 en mai 1917, 334 en novembre 1917, parmi lesquels 220 « nécessiteux » ne recevant ordinairement pas de colis de leur famille. Pendant le conflit plus de 20 000 colis de vivres et de vêtements ont été expédiés aux prisonniers par l'association vincennoise. Ces soutiens de toutes formes, qu'ils soient individuels telles les marraines de guerre, ou collectifs, sont restés sans faille jusqu'à la fin de la guerre. Que tous ces bénévoles, tous ces Français, tous ces Vincennois ayant fait preuve d'une solidarité alors qu'ils étaient eux même soumis à des conditions de vie terribles soient eux aussi remerciés !

Comment se souvenir ?

Après-guerre, les monuments commémoratifs sortiront de terre sur tout le territoire, jusque dans le plus petit village et tout en étant des hommages aux morts ils participeront au travail de deuil de toute la nation. Ils seront également destinés à exalter le patriotisme.

Deux monuments seront érigés à Vincennes grâce à des souscriptions publiques. Le premier, « Aux Vincennois morts pour la France », trouvera place dans le cimetière ancien et sera inauguré en 1923. Les noms de tous les Vincennois morts sous les drapeaux seront gravés sur ce « lieu de pèlerinage où les familles viendront prier et pleurer leurs chers morts » (séance pour la construction du monument, 24 mars 1920).

Le second monument « Le présent fils du Passé, à la gloire du Poilu vincennois », pour « la glorification de la Victoire » (séance du Comité pour la construction du monument, 24 mars 1920) sera installé en 1925 sur le terre-plein situé au pied de l'enceinte réunissant le Château et le Fort-Neuf.
Le monument en pierre sera composé d'un fût sur lequel seront sculptées en haut relief les « gloires de Vincennes ». Les représentations de « Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Henri IV, le comte de Rantzau, le prince de Condé, Mazarin, Colbert, La Fayette, Mirabeau, Daumesnil, le duc d'Aumale, les Polytechniciens en 1814-1815, le Chasseur et l'Artilleur », seront surmontées d'un Poilu, bras croisés, qui écrase du talon l'aigle germanique qu'il vient d'abattre. Cette iconographie lui vaudra d'être détruit le 26 juillet 1940 par les troupes allemandes cantonnées à Vincennes.

Monument à la gloire du Poilu vincennois - Coll. Société des Amis de Vincennes

La « Gazette récréative »
- Nos charades -

Mon premier, lorsque je voyage
Me sert de précieux manteau,
Mon second, dans un marécage,
Se rencontre avec le roseau.
Mon trois, fait qu'un vieillard respire
Et parle avec difficulté.
Mon tout à le tort de redire,
même mot sans utilité

A fond de train, l'automobile
Menace de tout culbuter,
Mon un, dans une main habile,
Au but saura bien l'arrêter.
Mon deux, pays de l'Angleterre,
Est aussi mal contagieux.
Si l'appétit est salutaire,
Du tout, l'excès est désastreux.

Solutions : Pléonasme et etFringale

Cette gazette a été réalisée par la direction de la communication en lien avec le service archives et patrimoine.
Directrice de la publication :
Charlotte Libert-Albanel
Directeur de la rédaction :
Jean-François Le Helloco
Ont collaboré à ce numéro :
Anne-Sophie Soucanye
Christine Kauffmann
Olivier Touzeau
Maxime Dupin
Conception graphique :
Anne Halley

« Emprunt national 1918

La Société générale reçoit sans frais les souscriptions dans ses agences de :

Vincennes, 13, rue de Montreuil ;
Montreuil-sous-Bois, 6, rue de Vincennes ;
Saint-Mandé, place de la Mairie […] »

La Gazette de l'Est, 10 novembre 1918

ÉTRENNES POUR TOUS
LE CINEMA CHEZ SOI !
«KOK» Divertissement idéal pour toutes les familles «KOK»
PAS D'INSTALLATION SPÉCIALE
Tournez la Manivelle et
L'APPAREIL PRODUIT LUI-MÊME SON ÉLECTRICITÉ
Prix 325 FR.
LE POSTE COMPLET y compris une bobine de plusieurs vues au choix
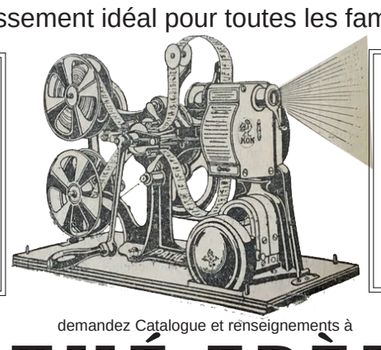
MANIEMENT FACILE. - SÉCURITÉ ABSOLUE
LE FILM EST ININFLAMMABLE
Locations de Vues
Pour une séance d'une heure environ 0 fr. 70 par jour.
INSTRUCTIF ÉDUCATEUR RÉCRÉATIF
demandez Catalogue et renseignements à
PATHÉ FRÈRES